

Assemblée bourgeoisiale

Mardi 12 décembre 2023

Convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public à Massongex et Daviaz, cette assemblée est ouverte à 19h00 par Mme la Présidente Sylviane Coquoz, en présence de 16 personnes. Elle se tient au 1^{er} étage du complexe polyvalent.

Y participent pour le Conseil communal : Jennifer Cettou, Raymonde Schoch, Olivier Saillen et Eric Solioz

Excusés :

Gwenaël Richard – conseiller communal

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 13.06.2023 – Approbation
2. Budget 2024
3. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 13.06.2023 – Approbation

Le procès-verbal était à disposition sur le site ou au bureau communal, l'assemblée n'en demande pas la lecture. Il est donc adopté.

2. Budget 2024

Les chiffres, ainsi que le message introductif rédigé par la caissière-comptable, étaient à disposition sur le site ou directement au bureau communal.

M. Tristan Jordan commente le budget en indiquant les principales différences. Ce budget est quasi égal au budget 2023

- impôts CHF 3'500.– moins CHF 1'500.--
- prime d'assurance + CHF 100.–
- entretien des immeubles CHF 20'000.– (entretien porte et sécurité)

Total des charges : CHF 44'850.--

Total des revenus : CHF 53'270.--

Excédent de revenus CHF 8'420.--

L'assemblée approuve le budget 2024 à l'unanimité

3. Divers

Alpages

Route de Valère : L'assemblée peut voir des photos de l'état de la route d'accès à Valère qui est désastreux. La commission bourgeoise a demandé un devis au triage forestier afin de refaire le caisson de la route, le coût se monte à CHF 21'500.—devis.

Il pourrait y avoir des subventions si la commune de Troistorrens a prévu dans son plan quadriennal l'entretien des chemins agricoles (affaire à suivre)

Il y a une autre piste de subventionnement auprès de l'Aide suisse au montagnard.

Journée de la Serpette à Valère : 8 personnes ont participé à l'entretien. Il reste à entretenir le haut de l'alpage (partie à gauche du chalet)

Le test du robot (côté droite du chalet de Valère d'en Haut) a démontré que c'était une solution possible mais qui coûte et qui prend du temps car c'est difficile pour accéder à Valère d'en Haut

Châtaigneraie

Il y a eu des chutes d'arbres, un sur le bas de la Châtaigneraie et l'autre vers les toilettes. Le triage forestier a fait le travail de nettoyage.

Cette année, il y a eu une belle récolte. Un panneau de consigne pour la récolte a été posé.

Forêts

L'assemblée prend connaissance des photos des emplacements des coupes de bois, soit :

Coupe 2022 : Famsa

Coupe 2023 : cimetière, 1800 m3 exploités

Il y a également eu une coupe au bois de Châtillon : 250 m3 de bois malade ou instables évacués.

S'il y a une coupe sur une râpe, les bourgeois sont avertis

Coupe 2024 : principalement sur la forêt protectrice sur la route qui monte à Fontany. Le bois sera sorti par câble.

Le triage forestier souhaite acheter un autre tracteur spécifique à la forêt + agrégat supplémentaire afin d'effectuer de petits travaux pour des tiers notamment. Le coût est de CHF 370'000.--. Cet achat ne touche pas les finances des bourgeoisies. Il est pris uniquement sur le fonds forestier.

Bâtiments

Un locataire a donné son congé. Suite à l'annonce de relocation, il y a eu environ 30 visites dont 3 dossiers reçus. Un dossier a été validé avec début de bail au 1^{er} février 2024. Il manquera 3 mois de loyers (2 sur 2023 et 1 sur 2024).

Comme indiqué plus haut, le montant de CHF 20'000.– a été prévu pour la mise à jour des extincteurs et inversion des portes.

La Bourgeoisie a reçu une demande de l'exploitant pour changer les plaques de cuisson, la commission bourgeoise a décidé de participer à hauteur du 50% soit environ CHF 6'400.--.

Il faudra également changer le lave-vaisselle, le coût est pris en charge par la bourgeoisie en totalité.

Râpes

La commission n'a pas avancé sur ce dossier.

Questions

Véronique Cettou : Qui entretient le sentier qui part de la châtaigneraie jusqu'à St-Martin car il y a un passage scabreux.

Réponse

L'entretien est fait par les employés communaux. Il est vrai qu'il y a un passage scabreux. La commission prendra l'angle avec la protection civile si cette dernière peut à nouveau être à disposition pour ce genre de travail (amélioration du sentier).

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est invitée à prendre le vin chaud chez M. Frei Jean-Michel qui organise la fenêtre du calendrier de l'Avent.

Séance levée à 19h25

La Présidente :

La Secrétaire :